



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CAMPUS
FRANCE**

L'impact économique des étudiants internationaux en France

NOVEMBRE 2022

1 LES ÉTUDES SUR L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DANS LES AUTRES PAYS

2 MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

- Méthode et administration de l'enquête
- Échantillon et redressement statistique
- Profil des étudiants internationaux

3 CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ET IMPACT DE LA CRISE DU COVID-19

- Les ressources des étudiants internationaux
- Les conditions de vie des étudiants internationaux
- Une durée du séjour peu impactée
- Des dépenses imprévues engendrées par la situation pandémique
- L'impact négatif de la crise sur les revenus des étudiants internationaux

4 L'IMPACT ÉCONOMIQUE DIRECT DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN FRANCE

- L'apport économique direct des étudiants internationaux
- Les dépenses publiques orientées vers les étudiants internationaux
- Synthèse et calcul de l'apport global

5 RAYONNEMENT DE LA FRANCE

- Des effets directs sur les étudiants internationaux
- Des effets positifs de recommandation de la France

Introduction

En 2020, le monde comptait **6,4 millions d'étudiants en mobilité internationale, soit 32% de plus que cinq ans auparavant**. Attirer ces étudiants est une priorité pour de nombreux pays compte tenu de leur apport dans le rayonnement académique et culturel, et certains États rivalisent de stratégies afin d'en attirer le plus grand nombre. Cette concurrence s'explique également par le fait que pour certaines nations, l'enseignement supérieur est aussi devenu un produit d'export, un moyen de susciter des recettes et d'enrichir leur économie, et plus seulement de développer leur *soft power*. Ainsi, à l'argument politique sur le bien-fondé de l'accueil d'étudiants internationaux s'est ajouté un argument économique.

Depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, des États, des collectivités territoriales et des acteurs de l'enseignement supérieur ont mis en place des outils afin de mieux connaître l'impact économique de la venue d'étudiants internationaux sur leur territoire. Aujourd'hui, en incluant la France, **une douzaine de pays** ont réalisé des études pour mesurer cet impact.

Même si elles diffèrent énormément dans leurs périmètres et leurs méthodes, ces études partagent un dénominateur commun : **les recettes générées par la présence d'étudiants internationaux dans le pays dépassent partout les dépenses induites**. La précédente étude française, réalisée par Campus France auprès de 4 200 étudiants étrangers, date de 2014. Elle mettait alors en évidence que non seulement le bilan économique des étudiants étrangers était favorable à la France, mais aussi que ces mêmes étudiants devenaient, à la suite de leur séjour en France, **promoteurs et prescripteurs de produits français et de la culture française**.

Huit ans après, le nombre d'étudiants internationaux accueillis en France **a progressé de 32 %**, tandis que le contingent d'étudiants mobiles dans le monde a bondi de 42%, et que de nouveaux grands pays d'accueil se sont imposés aux premières places du classement. Ce paysage en croissance rapide a vu ses équilibres récemment bouleversés par la crise sanitaire.

Tous ces facteurs rendaient nécessaire une **actualisation de notre analyse** sur l'impact de la présence des étudiants internationaux en France d'un point de vue économique. Il s'agit à la fois de cerner, du point de vue des étudiants, les ressources qu'ils mobilisent et les dépenses liées à leur expérience en France, mais aussi de calculer, à l'échelle macro-économique, l'apport financier direct de leur présence et la dépense publique qui y est associée. L'enquête, menée auprès d'un vaste échantillon de 10 000 étudiants internationaux au printemps 2022, reconduit également **l'évaluation de l'impact sur le long terme** de la mobilité en France, en mesurant à quel point cette expérience conduit les étudiants devenus alumni à recommander la France dans leur vie future. Il s'agit là d'une façon **d'objectiver la notion d'influence**, plus que jamais au cœur de la stratégie diplomatique de la France.

Quatre ans après le lancement de la stratégie Bienvenue en France, alors que nous venons de passer le cap des 400 000 étudiants étrangers présents en France, cette analyse permet à la fois de mieux connaître le mode de vie des étudiants présents sur notre sol, mais aussi de mettre en lumière un apport moins connu de la mobilité : **son impact positif sur l'économie dès l'arrivée des étudiants, et son effet à long terme sur le rayonnement de la marque France**. Concrètement, notre analyse montre que les étudiants internationaux apportent 5 milliards d'euros à l'économie française. En prenant en compte l'ensemble des dépenses associées, l'enquête met en évidence un apport net de 1,35 milliard d'euros.

Ce constat éclaire sous un jour inédit la contribution de la mobilité étudiante entrante au *soft power* français. D'un point de vue comparatif, une telle étude permet également de positionner notre modèle d'accueil par rapport aux autres pays ayant mené des études d'impact.

L'essentiel

Une enquête de grande ampleur auprès des étudiants internationaux

9 992 étudiants internationaux ayant résidé et étudié en France durant les trois dernières années ont répondu à notre enquête entre février et avril 2022. Cet échantillon de près de 10 000 étudiants étrangers est rendu représentatif des 302 863 étudiants internationaux en France via un **redressement statistique**, appliqué sur quatre critères déterminants : l'origine géographique de l'étudiant, le type d'établissement supérieur fréquenté, le niveau d'études, et le bénéfice de bourses du gouvernement français.

Le profil des étudiants interrogés

Parmi ces 9 992 étudiants interrogés, **les femmes sont en légère majorité** (56%) par rapport aux hommes. 16% des répondants ont séjourné en France durant les trois dernières années puis ont quitté le pays, et **84% séjournent encore en France au moment de l'enquête**. Les cinq principaux domaines disciplinaires étudiés par ces répondants sont les sciences dites exactes (30%), le commerce et la gestion (18%), les sciences humaines et sociales (10%), les lettres et langues (9%) et le droit et la science politique (7%).

Ressources des étudiants internationaux

L'entourage familial est la première source de financement du séjour d'études (cité par 77% des répondants, et placé en premier par 57% d'entre eux). Viennent ensuite leurs économies, les aides de la CAF, l'activité rémunérée, puis les bourses. Près de la moitié des étudiants internationaux en France (48%) **ont travaillé en France durant leurs études**. 31% des étudiants ont bénéficié d'une bourse ou d'un contrat doctoral.

Impact de la crise du Covid-19

Pour huit répondants sur dix la crise sanitaire n'a pas eu de conséquence sur la durée de leur séjour, 10% ont dû écourter leur séjour, et 9% l'ont allongé. En revanche, une majorité d'entre eux (57%) a dû faire face à des dépenses imprévues. **41% témoignent d'un effet assez ou très important sur leurs revenus** (activité rémunérée), et **31% d'une baisse de l'aide financière de la famille** en lien avec la crise sanitaire. Enfin, 60% d'entre eux affirment que **la crise sanitaire a empêché des proches de leur rendre visite en France**.

L'apport économique direct des étudiants internationaux

L'évaluation de l'apport économique direct des étudiants internationaux en France prend en compte les recettes suivantes :

- Les **dépenses mensuelles moyennes** du quotidien des étudiants internationaux en France rapportées sur une année civile : 2,8 milliards d'euros ;
- Les **droits d'inscription acquittés** (incluant la dépense de CVEC) : 873,2 millions d'euros ;

- Les **frais de formation en langue française** (directement avant, ou pendant le séjour) acquittés dans des institutions françaises : 73,1 millions d'euros ;
- Les **frais administratifs** pour venir et séjourner en France (frais de visas, de procédure Études en France, coût du titre de séjour) : 34,8 millions d'euros ;
- Les **dépenses touristiques des proches** (famille et amis) venus rendre visite lors du séjour d'études : 392,5 millions d'euros ;
- Les **dépenses de transport** (hors dépenses du quotidien) perçues par des entreprises de transport françaises : 461,2 millions d'euros ;
- Le cas échéant, les **cotisations sociales** liées aux emplois exercés par les étudiants internationaux : 375,4 millions d'euros.

Au total, en additionnant l'ensemble des recettes sur la période, les **étudiants internationaux apportent 5 milliards d'euros** à l'économie française.

Les dépenses publiques orientées vers les étudiants internationaux

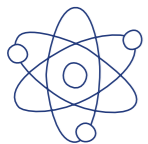
Un ensemble de dépenses publiques sont destinées aux étudiants internationaux sur une année donnée :

- La part de la **dépense intérieure d'enseignement pour le niveau supérieur** imputable aux étudiants internationaux : 3,1 milliards d'euros ;
- Le montant annuel total des **bourses du gouvernement français** pour les étudiants internationaux : 53 millions d'euros ;
- Le montant des **aides au logement** bénéficiant aux étudiants internationaux : 206,6 millions d'euros ;
- Les dépenses de **sécurité sociale** imputables aux étudiants internationaux : 247,2 millions d'euros ;
- Le coût de fonctionnement de **Campus France et des services diplomatiques** destinés à la promotion et à l'accompagnement de la venue d'étudiants internationaux en France : 86,9 millions d'euros.

L'ensemble de ces **dépenses publiques constitue un total de 3,7 milliards d'euros**. En soustrayant l'ensemble des dépenses aux recettes, **un apport net de 1,35 milliard d'euros** est mis en évidence : c'est **l'impact économique direct des étudiants internationaux en France**.

Rayonnement de la France

Au-delà de l'impact économique direct, l'accueil des étudiants internationaux a un **réel impact sur le rayonnement de la France**. Le séjour produit des effets positifs directs sur les étudiants, pour le souhait de travailler avec des entreprises françaises (88% des répondants), de consommer des produits français (80%), ou l'envie de revenir en France faire du tourisme (88%). Les étudiants internationaux seront également **les premiers prescripteurs du pays**, en recommandant la France comme destination de travail (84%), de vacances (93%), de séjour pour les études (90%), ou bien pour y vivre (75%).



1

Les différentes études internationales sur l'impact économique des étudiants par année d'actualisation

Les études sur l'impact économique des étudiants internationaux dans les autres pays

De premières études portant sur l'impact économique des étudiants étrangers ont été réalisées à la fin des années 1990 et au début des années 2000 quand les acteurs du domaine ont perçu l'importance du phénomène de la mobilité étudiante et ses conséquences économiques. D'autres études sont parues au cours des années 2010 et de plus en plus de pays en réalisent aujourd'hui¹.

Elles sont majoritairement commandées par des ministères ou des organisations publiques (69%) et de manière plus anecdotique par des associations de promotion de l'enseignement supérieur (15%) ou des think tanks (15%). Certaines organisations ou ministères qui sont à l'origine de ces rapports les réalisent eux-mêmes, tandis que d'autres les confient à des cabinets de conseil ou des centres de recherche. Dans la plupart des pays dans lesquelles elles sont faites, ces études n'ont été réalisées qu'une seule fois, alors qu'elles sont régulièrement reconduites dans quatre pays (États-Unis, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Espagne), permettant de mesurer l'évolution de l'impact économique des étudiants.

Aux États-Unis, une enquête annuelle est menée depuis 2003 par la National Association of Foreign Student Advisers (NAFSA). La dernière en date porte sur l'année 2020-2021 et estime l'apport des étudiants à **28,4 milliards de dollars** et **306 308 emplois créés**. Elle permet de connaître pour chaque État fédéré, le nombre d'étudiants internationaux, leur impact économique ainsi que le nombre d'emplois générés par leur présence sur le territoire. Les sources utilisées sont les données du ministère de l'Éducation, du ministère du Commerce et les données du rapport Open Doors².

Au Royaume-Uni le dernier rapport sur le sujet a été publié en septembre 2021 par le cabinet de conseil London Economics à la demande du Higher Education Policy Institute (HEPI) et de Universities UK³. Il estime l'impact économique des étudiants étrangers à **29,6 milliards d'euros** pour la cohorte 2018-2019. La précédente enquête avait été publiée en janvier 2018, et établissait

l'impact net à 23,3 milliards d'euros pour l'année 2015-2016. Comme aux États-Unis, le montant conséquent de l'apport économique des étudiants internationaux s'explique largement par les frais d'inscription élevés dont s'affranchissent les étudiants. On peut s'étonner néanmoins de constater un impact économique des étudiants légèrement plus important au Royaume-Uni alors que le nombre d'étudiants internationaux est plus de deux fois supérieur aux États-Unis. Il existe des méthodologies différentes qui peuvent conduire à des différences de résultats et rendre des comparaisons difficiles. Il est également possible que certains rapporteurs aient tendance à « gonfler » l'apport économique des étudiants internationaux afin de faciliter la promotion de l'accueil des étudiants internationaux dans le pays.

En Nouvelle-Zélande, l'étude *The economic impact of export education (2008) a été menée par Education New Zealand* pour le ministère de l'Éducation⁴. C'est la quatrième édition après celles de 1999, 2001 et 2004. L'impact économique est défini comme la contribution au produit intérieur brut apportée par les frais de scolarité, les dépenses de subsistance des étudiants, les revenus de l'éducation à l'étranger, « et les effets d'entraînement pour l'économie nationale ». Il est estimé à **2,1 milliards de dollars** auxquels s'ajoutent **70 millions de dollars grâce aux revenus des services d'éducation à l'étranger**. D'après les rédacteurs du rapport, les évaluations précédentes, moins complètes, ne comportaient pas « d'enquête spécifique sur les dépenses des étudiants étrangers payant des frais d'inscriptions », et ne tenaient pas compte de la fourniture de biens et services éducatifs à l'étranger par les établissements et les institutions d'ESR. On note néanmoins que les revenus de l'enquête de 2008 sont légèrement inférieurs à ceux de la précédente enquête réalisée en 2004 (2,2 milliards de dollars).

L'Espagne est le quatrième pays pour lequel il existe des études régulières sur l'impact économique des étudiants internationaux, une sixième édition étant parue en 2021. Celle-ci établit un impact économique

Pays	Nom de l'étude	Année de dernière mise à jour
États-Unis	Nafsa International student economic value Tool	2021
Royaume-Uni	The costs and benefits of international higher education students to the UK economy	2021
Espagne	El Impacto Económico de los Estudiantes Internacionales en España	2020
Australie	International students inject \$32 billion a year into Australia's economy	2018
Irlande	Understanding U.S. Study Abroad in Ireland : Economic impact and future possibilities	2018
Finlande*	Esiselvitys ulkomaalaisten korkeakouluopiskelijoiden aloudellisista vaikutuksista	2014
Allemagne	The Financial Impact of Cross-border Student Mobility on the Economy of the Host Country	2013
Danemark	Analysis of the macroeconomic benefits of attracting international students	2013
Pays-Bas	The economic effects of internationalisation in higher education	2012
Canada	Economic Impact of International Education in Canada	2009
Nouvelle-Zélande	The Economic Impact of Export Education	2008

* « Preliminary study on the economic impact of foreign higher education students ». Cette étude n'étant pas disponible en une autre langue que le finlandais elle n'a pas été analysée.

positif des étudiants internationaux à hauteur de **3,8 milliards d'euros**. La dernière version de l'enquête réalisée prend en compte les inscriptions dans des programmes de langue qui représentent 47% du total des inscriptions des étudiants internationaux, permettant au montant global de l'apport économique d'être plus important qu'en ne prenant en compte que les inscriptions académiques comme dans d'autres pays. En effet, le rapport prend en compte plus d'un million d'étudiants alors que, selon les données de l'Institut statistique de l'Unesco, l'Espagne ne comptait que 82 000 étudiants internationaux en mobilité diplômante. Le modèle d'enseignement supérieur public espagnol qui n'implique pas de paiement de frais d'inscription élevés comme dans les pays précédemment cités fait en sorte que l'impact économique est moins élevé que dans ceux-ci.

En Australie, à l'inverse, les frais d'inscriptions sont élevés et l'accueil d'étudiants internationaux est considéré comme un levier économique pour augmenter les exportations. En 2015, le gouvernement australien a demandé au cabinet

de conseil Deloitte Access Economics de réaliser une étude sur ce sujet. Dans son rapport, Deloitte a évalué les exportations de l'éducation internationale, y compris les « étudiants internationaux [...] étudiant dans des écoles, des prestataires d'enseignement et de formation professionnelle (EFP), des prestataires d'enseignement supérieur et ceux qui suivent des cours intensifs d'anglais pour étudiants étrangers (ELICOS) ». L'impact total a été estimé à **18,8 milliards de dollars**, et les chercheurs affirment que **cette activité soutenait plus de 130 700 emplois** en équivalent temps plein. Le gouvernement a perçu grâce aux étudiants internationaux 400 millions de dollars de recettes publiques supplémentaires provenant des taxes à la consommation et 336 millions de dollars attribués aux activités touristiques des étudiants, de leurs familles et de leurs amis.

Le Canada avait précédemment adopté une approche similaire à celle de l'Australie. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a confié au cabinet *Roslyn Kunin & Associates Inc*, le soin de mener

¹ Les onze études d'impact économique analysées ici ont pour caractéristique commune d'avoir été menées dans des régimes démocratiques (dont sept pays européens).

² <https://www.iie.org/Research-and-Insights/Open-Doors>

³ Une institution représentant 140 universités au Royaume-Uni.

⁴ <https://www.educationcounts.govt.nz/publications/international/35324>

cette enquête en 2009. Le calcul opéré prend en compte à la fois le nombre estimé d'étudiants internationaux au Canada par niveau d'études dans chaque province et territoire et des estimations des coûts de l'éducation et de la vie, pour évaluer les dépenses totales pendant leurs études. Ils concluent que « les services d'éducation internationale destinés aux étudiants de longue durée contribuent à eux seuls à **l'équivalent de 17,2 % des exportations totales de biens** du Canada vers le monde » pour un montant de **12 milliards de dollars**, et que cette activité **génère 158 300 emplois**. Les étudiants d'écoles de langue et d'instituts de formations à court terme sont inclus dans le périmètre de l'étude.

En Irlande, l'étude *Understanding U.S. Study Abroad in Ireland : Economic impact and future possibilities* (2018), a été menée par un groupe de chercheurs dirigé par Gill Roe. C'est une analyse qui porte sur les étudiants d'une seule nationalité, ce qui fait la spécificité de cette enquête. Les étudiants des États-Unis sont la troisième nationalité des étudiants mobiles en Irlande, ne représentant que 9% du total des étudiants internationaux en 2020. Les auteurs de l'enquête ont collecté des données sur six types de programmes d'études à l'étranger, afin d'évaluer leurs effets directs et indirects sur l'économie irlandaise. L'étude estime l'impact économique des étudiants des États-Unis à plus de **98 millions d'euros** pour près de 12 000 étudiants environ en 2016-2017.

Aux Pays-Bas, le ministère de l'Éducation a commandé en 2012 un rapport intitulé *The economic effects of internationalisation in higher education* dont un chapitre est consacré aux effets économiques de l'internationalisation de l'enseignement supérieur tandis qu'un autre traite des coûts et des bénéfices de cette internationalisation pour les Pays-Bas. Une des particularités de cette étude est la déduction faite du coût que les étudiants en mobilité sortante auraient eu pour le pays s'ils s'étaient formés aux Pays-Bas. L'impact économique global ainsi calculé est estimé à **739 millions d'euros**, alors que le pays comptait moins de 21 000 étudiants internationaux.

En Allemagne, une étude a été réalisée par le ministère de l'Éducation et de la Recherche, le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD, organisme en charge de la promotion de l'enseignement supérieur allemand) et Prognos, une entreprise de conseil économique. Intitulée *The Financial Impact of Cross-border Student Mobility on the Economy of the Host Country*, elle s'intéresse aux **effets économiques de la mobilité étudiante dans**

six pays : Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Suisse, Espagne. L'enquête aborde les cas des étudiants internationaux qui obtiennent un diplôme et restent travailler dans le pays où ils ont étudié et montre que l'impact économique positif est plus important dans ce cas, et ce, pour l'ensemble des six pays étudiés. Le rapport met en évidence que **le coût de la formation pour l'État est remboursé lorsque 30% des étudiants restent travailler dans leur pays de formation après une période de 5 ans en Allemagne, et de 17 ans en Suisse**. Cette différence s'explique par le fait que la taxation suisse sur le travail est plus faible qu'en Allemagne et par le coût plus élevé de la formation en Confédération helvétique.

Il existe également des études menées sur l'impact économique des mobilités globales. On peut à ce titre, citer le rapport publié en 2019 par Rahul Choudaha pour Studyportals estimant que l'enseignement tertiaire international avait **un impact mondial de 300 milliards de dollars en 2016⁵**. Selon l'auteur, ce montant reflétait les effets directs, indirects et induits de tous les étudiants fréquentant des universités à l'étranger. La suppression des obstacles à l'obtention de visas et le maintien de coûts abordables sont, selon l'auteur, les leviers pour permettre une évolution positive de la croissance de l'impact économique des mobilités internationales.

L'ensemble des études sur l'impact économique des étudiants réalisées concluent à un impact économique positif de la mobilité des étudiants internationaux. On peut néanmoins différencier plusieurs types d'études en fonction des résultats obtenus. Les études réalisées dans **des pays à frais d'inscriptions élevés (États-Unis, Australie, Royaume-Uni, Canada)**, attirent plusieurs centaines de milliers d'étudiants et tirent ainsi des bénéfices très élevés de la présence d'étudiants internationaux sur leur territoire, de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Les pays à frais d'inscription modérés (France, Espagne⁶) pour lesquels l'impact économique est plus faible, malgré un nombre d'internationaux important. Dans ces pays l'impact économique est compris entre un et quatre milliards d'euros, soit du même ordre de grandeur que pour d'autres **pays appliquant des frais d'inscriptions élevés, mais qui n'attirent que des volumes plus faibles d'étudiants (Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Irlande)**.

⁵ <https://studyportals.com/intelligence/global-impact-of-international-students/>

⁶ L'Allemagne se situerait dans ce groupe de pays mais le prisme de l'étude sur le pays est différent et n'aboutit pas à un calcul d'impact chiffré en euros.

2

Méthodologie et présentation de l'échantillon

Méthode et administration de l'enquête

Le questionnaire de l'étude comporte une cinquantaine de questions, portant sur plusieurs aspects :

- Variables socio-démographiques : âge, sexe, nationalité...
- Séjour d'études en France : dates et durée, type d'établissement, niveau d'étude, académie...
- Conditions de vie : logement collectif ou individuel, transports...
- Dépenses : frais d'inscription, vie quotidienne, cours de français...
- Financements : bourses d'études, job étudiant, aide des proches, emprunt bancaire...
- Tourisme : venue de proches en France durant le séjour, nombre de jours...
- Impact de la crise Covid-19 : durée du séjour, dépenses imprévues, sources de revenus...
- Rayonnement de la France : effet positif sur l'envie de consommer français, de travailler avec des entreprises françaises, de recommander la France...

La passation des questionnaires s'est déroulée avec Kantar Public sur un mois et demi entre février et avril 2022. L'enquête a été envoyée aux étudiants et alumni essentiellement par email, d'une part via les établissements appartenant au Forum Campus France (61%), et d'autre part via les listes d'emails Campus France et France Alumni (32%). Le questionnaire a également été partagé sur les réseaux sociaux et via les postes diplomatiques (7%).

Au total, ce sont **9 992 étudiants internationaux ayant résidé et étudié en France durant les trois dernières années** qui ont répondu au questionnaire.

Echantillon et redressement statistique

Cet échantillon de près 10 000 étudiants étrangers est rendu représentatif des 300 000 étudiants internationaux en France via un redressement statistique. La méthode des quotas a été appliquée sur quatre critères déterminants dans la population des étudiants mobiles :

- l'origine géographique de l'étudiant (5 zones) ;
- le type d'établissement supérieur fréquenté (6 types) ;
- le niveau d'études (4 niveaux) ;
- les bénéficiaires de bourses du gouvernement français

La faible distorsion du redressement confirme la qualité de l'échantillon : sur la zone géographique d'origine par exemple, la proportion d'étudiants provenant de chaque zone dans l'échantillon est proche de celle en population étudiante globale (voir tableau)⁷.

⁷ Le redressement a été réalisé en référence aux répartitions connues sur la base des étudiants en mobilité internationale en France lors de la dernière année universitaire complète lors de la passation de l'enquête, soit 2020-2021, de source MESR/SIES, sauf lorsque précisé.

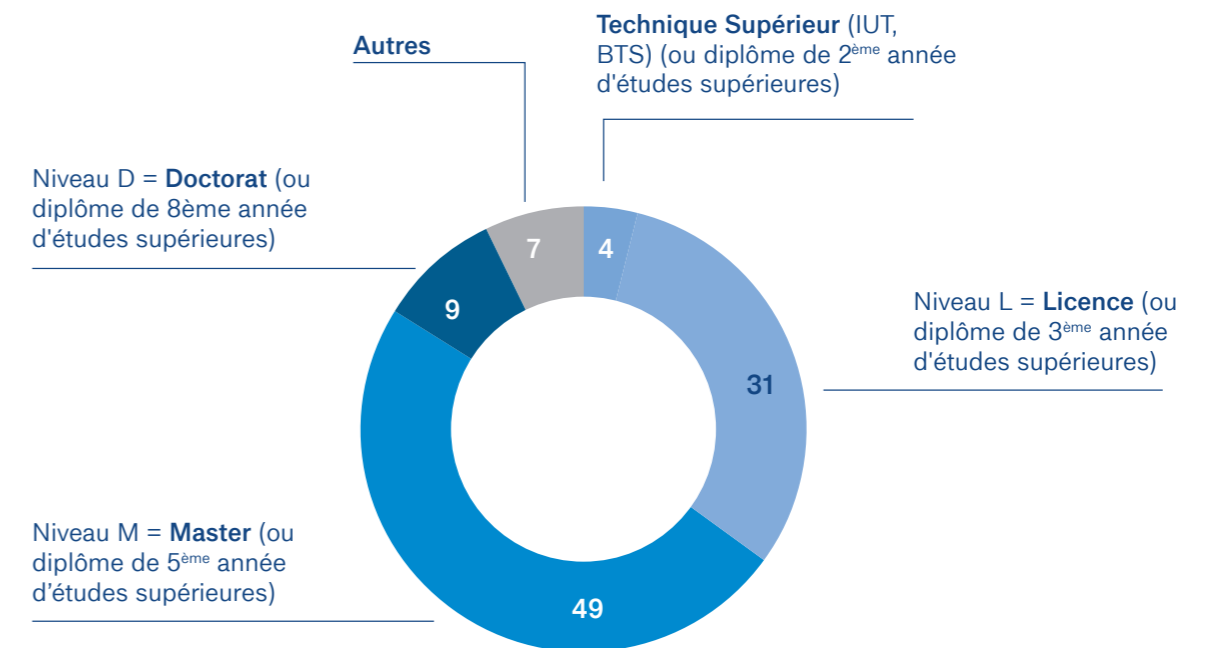
Zone géographique d'origine	Etudiants de l'échantillon non redressé	Population des étudiants mobiles*
Afrique du Nord - Moyen-Orient	26%	32%
Afrique subsaharienne	26%	24%
Europe	18%	20%
Asie-Océanie	15%	16%
Amériques	15%	8%

Source : MESRI/SIES, 2020.

Les étudiants internationaux sont très majoritairement inscrits à l'université (69%), en école de commerce (13%) et en écoles d'ingénieurs (8%). Le niveau d'études est de

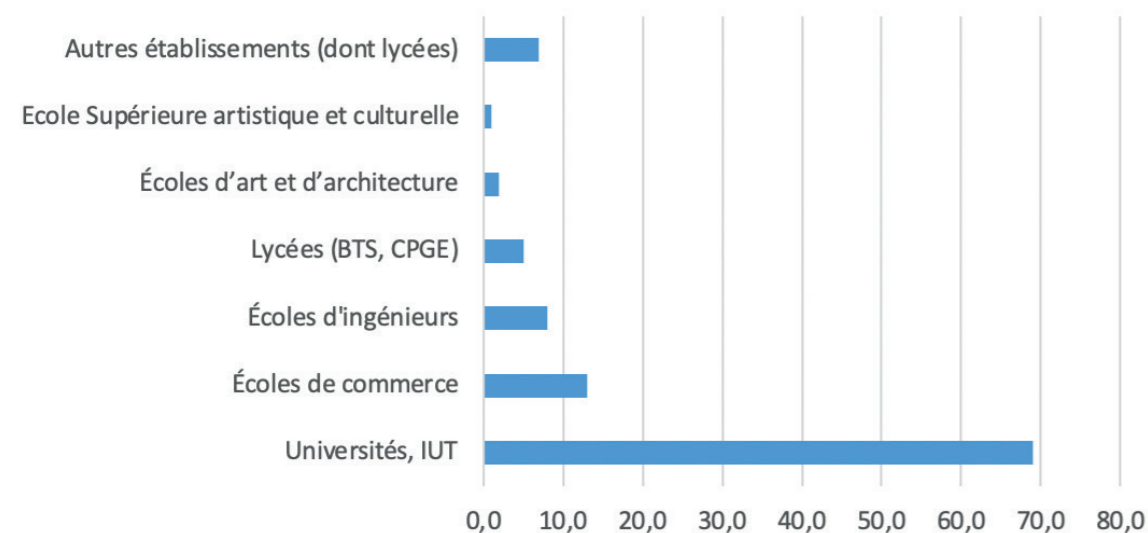
9% en doctorat, 49% en master, 31% en licence, et 13% dans la catégorie « autres » (dont les prépas, BTS et DUT).

Niveau d'études des étudiants internationaux (en %)



Source : OCDE, base des étudiants mobiles, année de référence 2019.

Type d'établissements des étudiants internationaux⁸



Source : MESR/SIES, année universitaire 2020-2021, base des étudiants étrangers

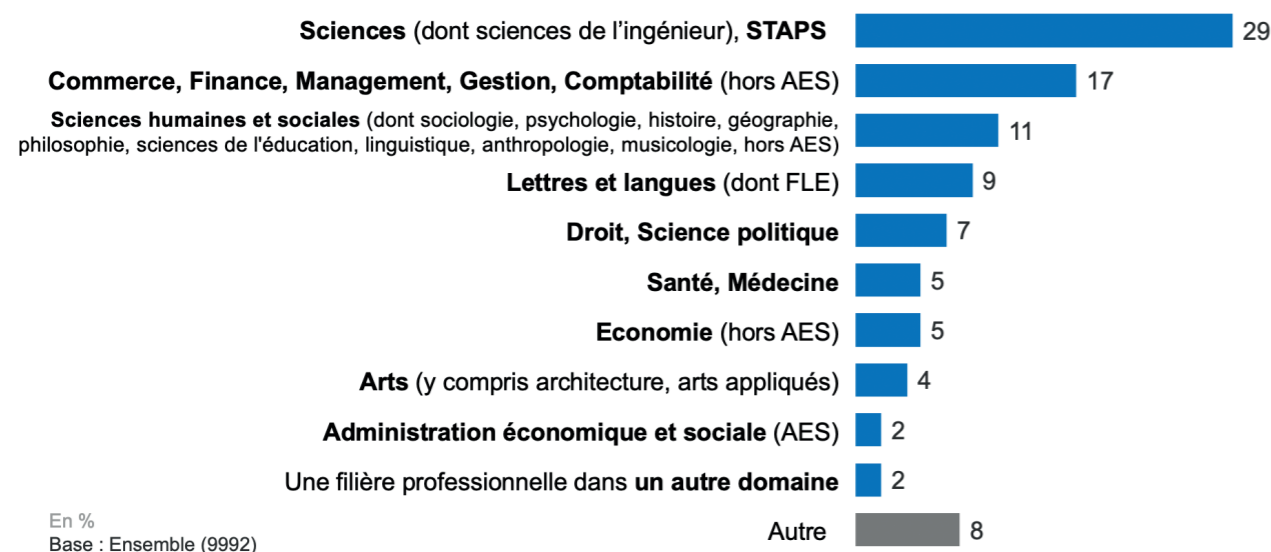
Profil des étudiants internationaux

Parmi ces 9 992 étudiants interrogés, les femmes sont légèrement plus présentes (56%) que les hommes, en lien avec les chiffres de la population étudiante internationale globale⁹.

Les cinq principaux domaines disciplinaires étudiés par ces répondants sont les sciences dont STAPS (29%), le commerce et la gestion (17%), les sciences humaines et sociales (11%), les lettres et langues (9%) et le droit et la science politique (7%).

⁸ Répartition correspondant ici à celle des étudiants étrangers inscrits en France en 2020-2021. La même donnée sur la base des étudiants mobiles n'était pas disponible dans les modalités employées dans l'enquête.

Disciplines étudiées par les répondants



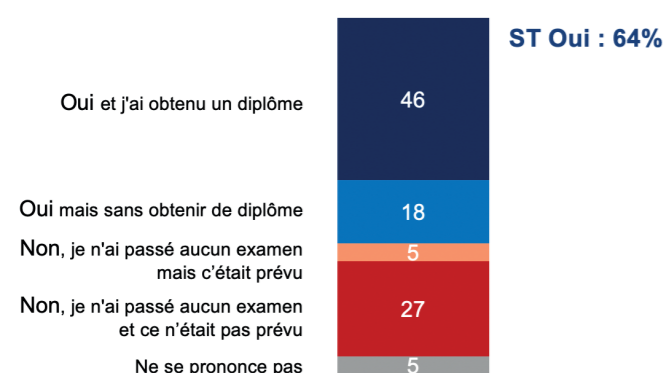
16% des répondants ont séjourné en France durant les trois dernières années puis ont quitté le pays, et 84% séjournent encore actuellement en France. Pour les premiers, la durée moyenne du séjour en France était de 15,7 mois, pour les seconds ils l'estiment en moyenne à 37,9 mois en comptant la durée déjà passée et celle restant.

Les étudiants de l'échantillon sont bien répartis sur la durée des trois ans, avec environ un tiers des répondants présent à chaque semestre :

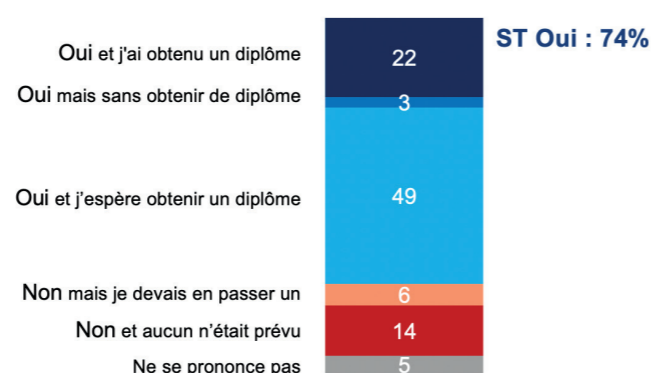
- en 2019 : 29% au 1^{er} semestre et 41% au 2nd semestre
- en 2020 : 33% au 1^{er} semestre et 33% au 2nd semestre
- en 2021 : 29% au 1^{er} semestre et 37% au 2nd semestre

Parmi les étudiants qui avaient déjà quitté la France au moment de l'enquête, 46% ont passé un examen et obtenu un diplôme, 18% n'ont pas obtenu de diplôme, et 32% n'ont pas passé d'examen. Pour les étudiants internationaux qui séjournent encore en France au moment de l'enquête, 22% avaient déjà obtenu un diplôme et 49% allaient passer un examen dans le but d'en obtenir un.

Ceux ayant séjourné en France par le passé



Ceux séjournant actuellement en France



"ST" pour sous-total de répondants "oui"

COMPARAISON AVEC L'ENQUÊTE RÉALISÉE EN 2014

En 2014, Campus France publiait une note intitulée « Au-delà de l'influence : l'apport économique des étudiants étrangers en France »¹⁰. Celle-ci a pu nourrir l'élaboration de la présente enquête Impact économique, notamment au niveau du questionnaire. Mais d'importants changements ont été apportés en 2022 sur le périmètre de l'échantillon et les variables de calcul, afin d'affiner davantage les résultats : cette étude ne se place donc pas dans une logique de baromètre, et la comparaison doit se limiter aux champs communs entre les deux enquêtes.

Cette étude de 2022 se concentre sur **les étudiants internationaux mobiles venus en France** : par définition, un étudiant international (ou en mobilité internationale) est un étudiant qui a traversé une frontière nationale ou territoriale dans le but de poursuivre des études supérieures et qui est inscrit dans un programme d'enseignement hors de son pays d'origine. L'origine de l'étudiant est déterminée en priorité par le pays d'obtention de son diplôme d'enseignement secondaire (baccalauréat ou équivalent). Cette définition regroupe les étudiants en mobilité diplômante¹¹, c'est-à-dire les étudiants inscrits dans un programme sanctionné par un diplôme de l'enseignement supérieur, ainsi que les étudiants qui participent à des programmes d'échange non sanctionnés par des diplômes (Erasmus+...). Ces étudiants sont comptabilisés dans les chiffres du MESR/SIES si la durée minimum de leur séjour est de 3 mois en France et s'ils sont présents au 15 janvier de l'année universitaire. **En 2021-2022, on comptabilisait 302 863 étudiants internationaux en France (MESR/SIES).**

La note de 2014 s'intéressait à **l'ensemble des étudiants étrangers en France** (seule donnée disponible alors) : sont comptabilisés chaque étudiant se déclarant de nationalité étrangère dans un établissement d'enseignement supérieur français, et qui est inscrit dans l'établissement au 15 janvier de l'année universitaire et pour une durée au moins égale à trois mois. Sont pris en compte également, lorsque les autres critères sont respectés, l'enseignement à distance, la formation continue, l'alternance et l'apprentissage. A la différence du précédent mode de comptage, les étudiants étrangers qui ont passé leur baccalauréat en France sont également pris en compte. A titre de comparaison, on comptabilisait en 2021-2022 plus de 400 026 étudiants étrangers en France. Ce contingent, bien supérieur au nombre d'étudiants internationaux seuls (+32%), recouvre également des réalités différentes en terme de conditions de vie étudiante, et donc d'apport économique. Depuis trois ans, les remontées d'informations du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) permettent de distinguer, parmi les étudiants étrangers, les étudiants en mobilité diplômante, les étudiants en mobilité d'échange et les étudiants étrangers ayant obtenu leur baccalauréat en France (donc non mobiles).

Les deux études ne s'intéressent donc pas à la même population, d'un côté les étudiants mobiles et de l'autre les étudiants étrangers en France. Ces différences de périmètre interviennent dès l'envoi du questionnaire, la constitution de l'échantillon, et les données de redressement utilisées. D'autres changements, notamment de questionnaire, rendent difficiles les comparaisons directes. De plus, la période de notre étude est directement impactée par la crise du Covid-19 ce qui a des conséquences majeures sur les revenus et les dépenses des étudiants internationaux.

Mais surtout, **la méthode de calcul de l'impact économique**, présentée dans la partie suivante, a été grandement repensée et affinée afin d'approcher au plus près l'apport économique réel, avec de nombreuses variables ajoutées.

⁹ Les femmes sont majoritaires à 54% parmi les étudiants internationaux à l'université. Repères et références statistiques 2022 <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2022-326939>

¹⁰ <https://www.campusfrance.org/fr/ressource/au-delà-de-l-influence-l-apport-économique-des-etudiants-etrangeurs-en-france>

¹¹ L'ISU et l'OCDE adoptent cette appellation d'étudiant en mobilité internationale diplômante dans leurs données.

3

Conditions de vie des étudiants internationaux et impact de la crise du Covid-19

L'enquête a permis de recueillir certaines données sur les conditions de logement, de vie, et les ressources des étudiants internationaux. Ces données permettent de caractériser cette population d'étudiants venue s'inscrire dans un établissement français, à qui il est par ailleurs

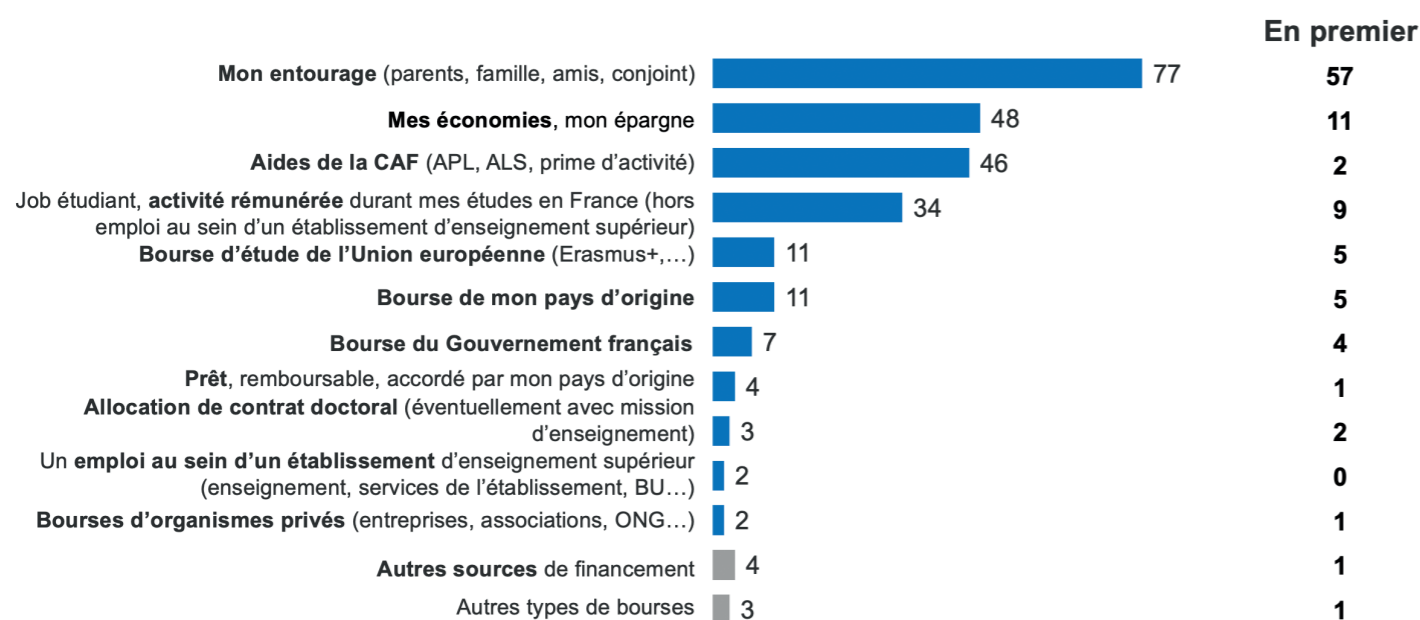
demandé, dans le cadre de l'obtention d'un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS), de disposer d'un minimum de 615€ par mois¹².

Les ressources des étudiants internationaux

D'après l'enquête, **la première source de financement du séjour d'études est l'entourage familial** : celui-ci est cité par 77% des répondants parmi les sources de financement (plusieurs réponses possibles) et placé en première position d'importance par 57% d'entre eux.

Viennent ensuite leurs économies (citées par 48% des répondants ; 11% en 1^{re} position), les aides de la Caisse d'allocations familiales (CAF) (respectivement 46% et 2%), l'activité rémunérée (respectivement 34% et 9%), puis les bourses (respectivement 11% et 5%).

Sources de financement citées pour le séjour d'étude (en%)



¹² Sont concernés les étudiants internationaux venant en France sans titre de séjour pour motifs personnels ou familiaux. Les étudiants venant dans le cadre d'une convention signée entre l'État et un établissement, les étudiants ayant réussi un concours d'entrée dans un établissement conventionné, les BGF, les originaires d'un pays ayant signé avec la France un accord de réciprocité sur l'admission au séjour des étudiants sont exempts de prouver ces conditions de ressources.

• **31% des étudiants ont bénéficié d'une bourse** ou d'un contrat de financement doctoral (11% de l'Union européenne, 9% du pays d'origine, 5% du gouvernement français, 2% d'un organisme privé, 4% un autre type de bourses. 4% ont bénéficié d'un contrat de financement doctoral).

Enfin, près de **la moitié des étudiants internationaux en France ont travaillé** durant leurs études dans le

pays (48%). Ces activités professionnelles ont été jugées indispensables pour vivre et payer les dépenses de base pour 54% d'entre eux, les autres principaux motifs cités étant la volonté d'être indépendant sur le plan financier (39% de ceux ayant déclaré un ou plusieurs emplois) et la volonté d'acquérir une expérience professionnelle (34%)¹³.

L'origine des revenus dépensés pendant le séjour en France peut ainsi être décomposée comme suit :

Origines des revenus dépensés pendant le séjour en France	Part
Parents ou proches	53%
Revenus sur le territoire français	22%
Bourses	15%
Économies personnelles avant de venir en France	10%
Total	100%

Les conditions de logement des étudiants internationaux

L'enquête révèle que **48 % des étudiants internationaux habitent en résidence collective** : 59% d'entre eux sont en résidence Crous, 28% dans une autre résidence pour étudiants, 8% en foyer, 1% en internat et 4% dans d'autres types de résidences.

Une autre moitié des étudiants internationaux, **50%, occupe un logement indépendant**¹⁴. Nous pouvons en voir la décomposition dans le tableau suivant.

Type de logement indépendant ou chez un particulier occupé	Part
Une location payante meublée	53%
Une colocation payante	17%
Une location payante non meublée	16%
Un logement gratuit (logement personnel, de famille, à des amis...)	9%
Une sous-location payante	2%
Un logement contre services	1%
Ne se prononce pas	1%
Autre	2%
Total	100%

¹³ Cette question permettait deux réponses. Les autres modalités sont l'utilité pour pouvoir acheter des choses non indispensables (16%), une façon d'occuper utilement son temps libre (9%) et 2% ne se prononçant pas.

¹⁴ Une troisième modalité de réponse, d'étudiants « ne se prononçant pas » occupe les derniers 2%.

La location en meublé apparaît être le premier choix des étudiants internationaux ayant opté de loger dans un logement indépendant ou chez un particulier¹⁵. La colocation (17%), la location non meublée (16%) et un logement gratuit chez des proches ou de la famille (9%) sont les modalités de réponse suivantes, en ordre d'importance.

- Ces types majoritaires de logement concordent avec le fait que **les étudiants vivent en grande majorité seuls (66%)**. Par ailleurs, 22% habitent en colocation avec des amis ou connaissances, 6% vivent en couple, 6% en famille, et 1% ne se sont pas prononcés.
- Une majorité des étudiants internationaux loge à moins de vingt minutes de leurs lieux d'enseignement (53%), 32% entre 20 et 40 minutes et 15% au-delà de 40 minutes.

L'impact de la crise du Covid-19

Parmi les 9 992 étudiants internationaux interrogés, 9 545 d'entre eux ont été en France entre le début de l'année 2020 et la fin de l'année 2021, soit au moment où **la pandémie a eu des conséquences majeures sur les conditions de vie en France**, qu'il s'agisse de confinement, de couvre-

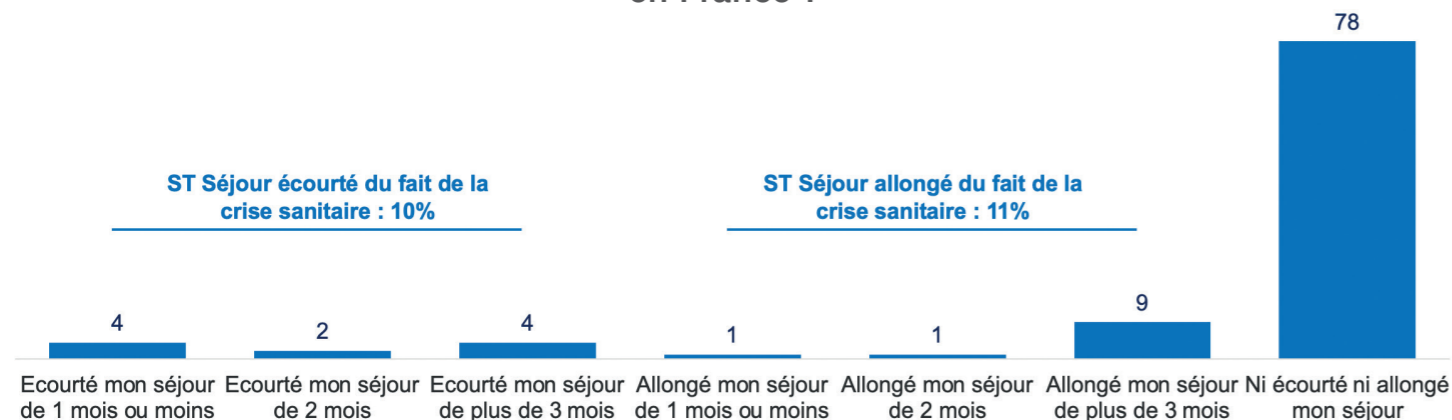
feu, de retours dans leur pays d'origine, de la tenue de cours à distance... Cela a également pu avoir des effets sur leurs revenus et leurs dépenses, que nous avons souhaité mesurer en les interrogeant sur ce sujet.

Une durée du séjour peu impactée

Pour une large majorité d'entre eux (78%) la crise sanitaire n'a pas eu de conséquence sur la durée de leur séjour. Dix pour cent des interrogés déclarent que la crise sanitaire a écourté leur séjour en France, soit une part similaire à celle déclarant que la crise sanitaire a allongé leur séjour (11%), dont 9% pour une durée supérieure à trois mois. L'impact de la situation pandémique a allongé sur la

durée du séjour des étudiants internationaux en France n'est donc pas très important, et si certains sont partis plus tôt que prévu, cela est compensé par ceux qui sont restés davantage. L'existence d'un système de santé performant et ouvert à tous et l'accès aux vaccins peut contribuer à expliquer ce désir de rester en France, malgré des conditions de séjour moins bonnes qu'attendues.

La crise sanitaire a-t-elle écourté ou allongé votre séjour en France ?



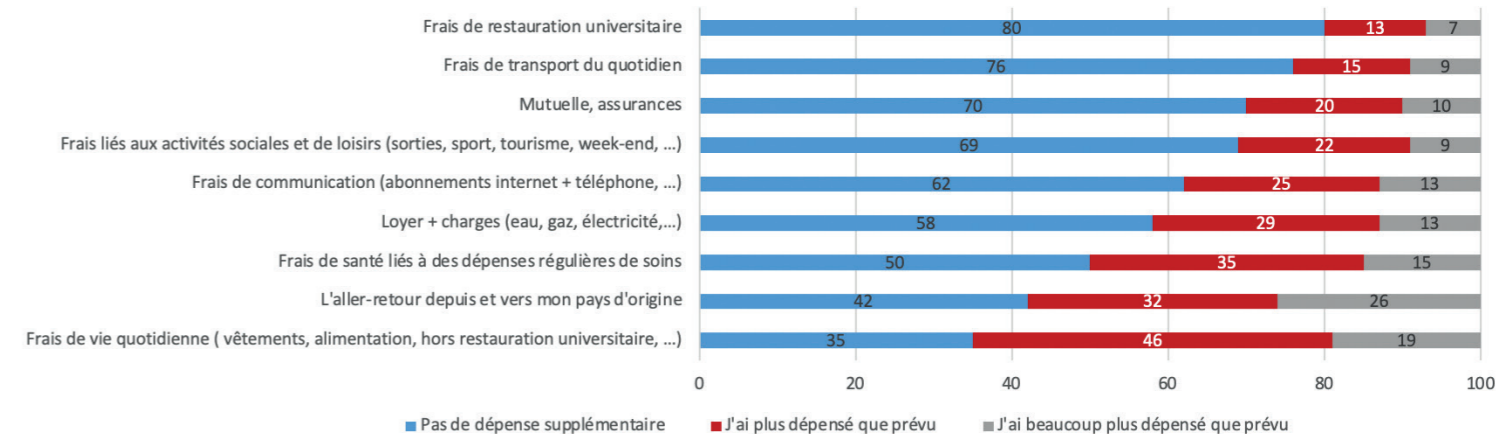
¹⁵ La durée moyenne de séjour des répondants ayant terminé leur séjour est de 15,7 mois.

Des dépenses imprévues engendrées par la situation pandémique

La crise sanitaire a eu des répercussions sur les dépenses des étudiants internationaux présents en France depuis le début de l'année 2020. **Une majorité d'entre eux (57%) a dû faire face à des dépenses imprévues.** Les dépenses qui ont le plus augmenté sont celles liées aux frais de vie quotidienne (vêtements, alimentation hors

restauration universitaire, etc.), devant les dépenses liées au transport aller-retour vers le pays d'origine des répondants et aux frais de santé. À l'inverse, les frais de restauration universitaire et les frais de transport du quotidien sont ceux qui ont le moins engendré de dépenses supplémentaires.

Types de dépenses impactées par la crise

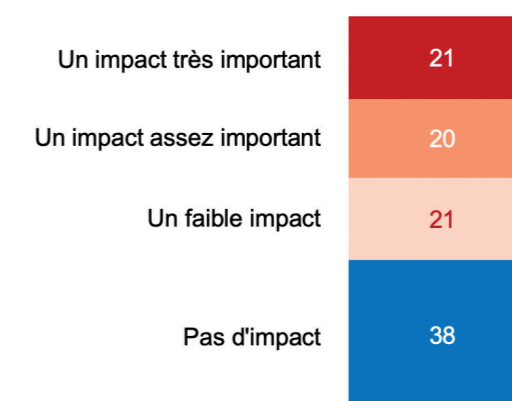


L'impact négatif de la crise sur les revenus des étudiants internationaux

Pour 38% des étudiants internationaux, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact négatif sur leurs sources de revenus, mais 62% témoignent d'un effet négatif, dont 41% assez ou très important sur leurs revenus.. Cela fait écho à l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante *Conditions de vie des*

étudiants 2020 sur l'activité rémunérée qui montre que 40% des étudiants exercent une activité rémunérée, jugée indispensable pour vivre pour 51% d'entre eux, et qui mentionne également "un coup d'arrêt porté à l'activité rémunérée du fait de la crise sanitaire".

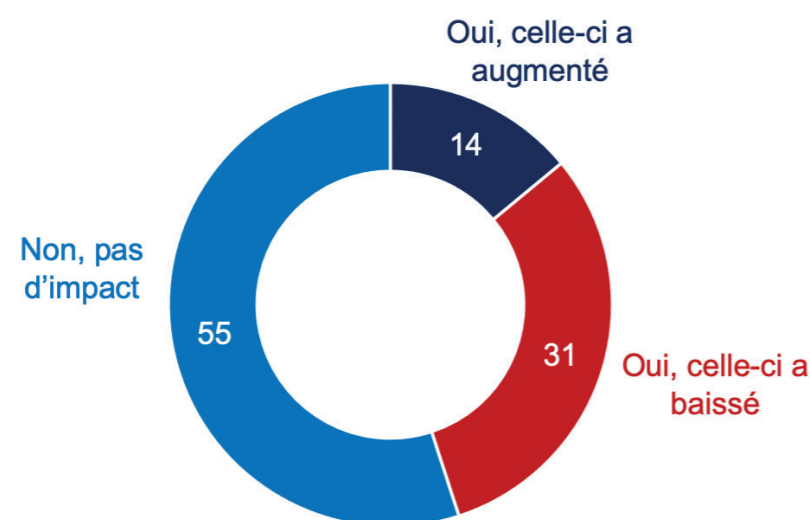
La crise a-t-elle eu un impact négatif sur vos sources de revenus (job étudiant, activité rémunérée pendant vos études ...) ?



Pour combler ces effets négatifs, la majorité des étudiants internationaux n'a pas pu compter sur une augmentation de l'aide financière apportée par sa famille. Ainsi pour 55% des étudiants, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur l'aide financière apportée par la famille et **pour 31 %**

des interrogés cette aide financière a même diminué en lien avec la situation sanitaire. 14% des étudiants ont néanmoins pu compter sur une augmentation de l'aide financière apportée par leur famille.

La crise a-t-elle eu un impact sur l'aide financière apportée par votre famille durant votre séjour d'études en France ?



Un apport économique amoindri par la réduction des visites des proches des étudiants

La crise sanitaire et les restrictions de voyage qui en ont découlé ont eu des effets importants sur la visite des proches des répondants. 60% d'entre eux affirment que la crise sanitaire a empêché des proches de leur rendre visite, 6% déclarent que la crise sanitaire a écourté le séjour de leurs proches. Pour environ un tiers des étudiants (34%) la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur les visites de leurs proches. L'impact économique de la visite des proches des étudiants internationaux, estimé à 392,5 millions d'euros aurait donc pu être plus important sans la crise sanitaire sans qu'on puisse déterminer

précisément le montant précis du manque à gagner lié à cette dépense. Ainsi les recettes pour le tourisme français liées à l'impossibilité pour les proches des étudiants internationaux de se rendre en France auraient pu atteindre au total 628 millions d'euros soit un manque à gagner de 235,5 millions d'euros. Cela ne tient pas compte des 6% d'étudiants ayant déclaré que leurs proches ont dû écourter leurs visites en raison de la situation sanitaire.

4

L'impact économique direct des étudiants internationaux en France

Dans cette partie, nous mettons à jour la méthode de calcul employée pour aboutir à l'impact économique direct – c'est-à-dire juste avant puis pendant la durée du séjour – des étudiants internationaux en France. Quantifier l'impact économique indirect, constitué des retombées économiques de plus long terme résultant d'un ou de plusieurs séjours d'études et marque de l'influence du pays, constituerait un autre sujet d'étude, que nous écartons du périmètre de notre calcul d'impact¹⁶. D'autre part, notre étude ne cherche pas à évaluer le nombre d'emplois créés liés à la venue d'étudiants internationaux, à la différence d'enquêtes effectuées dans d'autres pays.

Conformément aux études analogues menées dans de nombreux pays¹⁷, le calcul d'impact résulte de la différence

des recettes, constituées **de l'ensemble des dépenses directes des étudiants internationaux** pour venir en France et pendant leur séjour, et **des dépenses publiques orientées vers la venue et accompagnant le séjour de ces étudiants**. Nous détaillons successivement la construction de chacun des deux totaux – de recettes, et de dépenses – à partir de données d'enquête ainsi que de données issues de rapports comptables d'institutions publiques, de données de source OCDE, d'études statistiques et de travaux de recherche sur les étudiants ou sur l'enseignement supérieur français, de données statistiques du MESR/SIES sur les étudiants en mobilité internationale en France¹⁸.

L'apport économique direct des étudiants internationaux

Notre évaluation de l'apport économique direct des étudiants internationaux en France prend compte les recettes suivantes :

- Les **dépenses mensuelles moyennes du quotidien des étudiants internationaux** en France (incluant seulement les dépenses de transport du quotidien) ;
- Les **droits d'inscription acquittés** (incluant la dépense de CVEC) ;
- Les **frais de formation en langue française** (directement avant, ou pendant le séjour) acquittés dans des institutions françaises ;
- Les **frais administratifs pour venir et séjourner en France** (frais de visas, de procédure Études en France, coût du titre de séjour) ;
- Les **dépenses des proches** (famille et amis) venus rendre visite lors du séjour d'études ;
- Les **dépenses de transport** (hors dépenses du quotidien) perçues par des entreprises de transport françaises ;
- Le cas échéant, les **cotisations sociales liées aux emplois exercés** par les étudiants internationaux.

Nous abordons aux pages suivantes l'ensemble de ces montants plus en détail.

¹⁶ Nous abordons cependant cet aspect, sans le quantifier économiquement, dans la partie 5 de cette étude.

¹⁷ Voir partie 1.

¹⁸ Nous remercions vivement M. Lionel Ragot de l'Université Paris-Nanterre, la DGESIP-DREI/DAEI du MESR et notamment MM. Christophe Dessaux et François Hequet, le MESR/SIES, et notamment MM. Guirane Ndao et Louis Bodelin, le MEAE/DDI et notamment Mme Nastasia Dhomps d'avoir accepté d'échanger avec nous dans le cadre de ce calcul d'impact ainsi que pour leurs précieuses recommandations. Nous portons seuls la responsabilité d'éventuelles lacunes pouvant demeurer dans notre approche méthodologique.

Construite à partir des données d'enquête, la dépense mensuelle moyenne des étudiants internationaux en France est de 867 euros (hors frais d'inscription et frais de voyage entre la France et le pays d'origine).

Les dépenses liées au logement pèsent pour près de la

moitié de ce budget mensuel. S'ensuivent les frais de la vie quotidienne (vêtements, alimentation ; 21%), les frais liés aux activités sociales et de loisirs (8%), ainsi que six autres secteurs de dépenses.

Composition des dépenses mensuelles moyennes

Secteur de dépense	Dép. mens. (€)	Part
Loyer + charges	413	48%
Frais de vie quotidienne (vêtements, alimentation hors restauration universitaire, etc.)	181	21%
Frais liés aux activités sociales et de loisirs (sorties, sport ; tourisme, week-ends etc.)	38	8%
Autres dépenses mensuelles régulières	38	5%
Frais de restauration universitaire	69	4%
Frais de transport du quotidien	25	4%
Autres frais de santé liés à des dépenses régulières de soins	19	4%
Frais de communication (abonnements Internet, téléphone, etc.)	38	3%
Mutuelle, assurances (rapporté à un mois)	46	2%
Total	867	100%

• Ces frais mensuels moyens sont multipliés par le nombre d'étudiants en mobilité internationale et pondérés par le nombre moyen de mois passés en France sur une

année universitaire (=10,8), pour un total de **2,8 milliards d'euros**.

Dans le cadre du calcul d'impact, certaines dépenses et recettes sont uniques pendant une année universitaire ou un séjour d'étude donné (les droits d'inscription et frais de CVEC par exemple), tandis que d'autres sont multiples et répétées. Pour garder une homogénéité et symétrie entre la prise en compte des dépenses et celles des recettes, nous rapportons celles-ci à une année civile, où nous appliquons le coefficient de 10,8 mois de présence en France (par année civile, donnée d'enquête). Les étudiants internationaux de notre échantillon ayant terminé leur séjour en France y ont passé en moyenne 15,7 mois soit une période supérieure à une année civile, nous permettant d'évaluer l'impact sur cette dernière durée.

• Sur la base des valeurs renseignées dans les questionnaires, les étudiants internationaux s'acquittent de **frais d'inscription moyens de 2 822 euros** (CVEC

incluse), cependant très variés (valeur médiane : 400 euros)¹⁹.

¹⁹ 20% des répondants ont bénéficié d'une exonération totale des frais d'inscription et 21%, d'une exonération partielle, les motifs d'exonération étant nombreux.

Type d'établissement	Effectifs	Frais moyens (€; enquête)	Total frais d'inscription
Universités	202 397	1 104	223 446288
Écoles d'ingénieur	14 922	3 474	51 839028
Écoles de commerce	44 726	10 700	478 568200
Écoles d'art et d'architecture	8 499	4 001	34 004499
STS	4 454	2 892	12 880968
CPGE	1 051	1 104	1 160304
Autres	26 814	2 659	71 298426
Total	302 863	2 822	873 197 713

• A partir de la répartition connue des étudiants mobiles en France par type d'établissement (source RERS, 2022) et des frais moyens d'inscription issus de l'enquête, le total obtenu par la somme des produits de chaque ligne du tableau donne **873,2 millions d'euros**.

• **L'enquête montre que 38% des répondants ont reçu la visite de proches** pendant leur séjour (famille et/ou amis), et lorsque c'est le cas, pour une **durée totale moyenne de 23 jours** (somme des jours pour chaque personne visitant). Extrapolées à l'ensemble des étudiants internationaux (302 863), ces valeurs interviennent comme coefficients de la **dépense touristique journalière moyenne de 145€** (dépense de tourisme intérieur, OCDE 2020, voyageurs journaliers exclus sur la base d'une enquête de la Banque de France de 2017). Cette recette touristique se monte à **392,5 millions d'euros**.

• Les répondants ont par ailleurs détaillé leurs **dépenses de transport** (hors déplacements du quotidien, inclus dans la dépense mensuelle moyenne) ferroviaire, aérien et routier recourant à des entreprises françaises (**dépense moyenne de 1 692€** lors du séjour). En appliquant un temps de présence sur le territoire français de 10,8 mois sur une année d'études, sur la base de l'ensemble des étudiants internationaux, la recette est de **461,2 millions d'euros**.

• Un quart des répondants a suivi des cours de français avant ou pendant le séjour en France, à 58% dans des institutions françaises, pour un **coût moyen de 1 632 euros**. Sur la base de l'ensemble des étudiants internationaux, la recette est de **73,1 millions d'euros**.

• **20% des répondants** ont indiqué avoir effectué **plusieurs emplois** en France pendant leur séjour d'études, et **28% un seul emploi**. Les revenus correspondant sont, respectivement, de 13 300€ et 7800€ en moyenne. Les cotisations sociales des salariés sont incluses dans notre calcul, en appliquant le taux de 28% des revenus nets²⁰, pour un total de **375,4 millions d'euros**.

• Enfin, nous incluons les recettes liées aux **frais de la procédure Etudes en France** (126€ en moyenne pour 114 000 dossiers pré-consulaires sur la dernière campagne pour la rentrée 2021), **aux frais de visas** (124 000 visas de long séjour demandés en moyenne sur les trois dernières années complètes, auxquels nous appliquons les frais de 50€ pour les demandes issues de la procédure Etudes en France – soit 81% des demandes – et 99€ pour les autres), et **aux frais de conversion en titres de séjour** (75€, pour 88 000 visas délivrés en moyenne par an sur les trois dernières années). Au total, près de **34,8 millions d'euros** proviennent de ces démarches administratives pour venir étudier en France²¹.

²⁰ Il s'agit ici d'une approximation étant donné la diversité des types d'emplois étudiants. Les cotisations patronales liées à cet emploi étudiants pourraient également être incluses dans l'apport de la venue des étudiants internationaux. Cependant, nous retenons ici une fourchette basse, étant donné la complexité de la mesure de l'apport lié au travail étudiant.

²¹ Les visas de court séjour, délivrés gratuitement, sont exclus.

Encore présents ou récemment repartis, les étudiants internationaux ayant répondu à notre enquête ont été présents ou projettent de l'être pour des durées moyennes supérieures à un an. Nous calculons leur apport sur une période de 10,8 mois, issus d'une année civile (donnée d'enquête).

Au total, en additionnant l'ensemble des recettes sur la période, les étudiants internationaux apportent 5 milliards d'euros à l'économie française (5 046 millions d'euros).

Les dépenses publiques orientées vers les étudiants internationaux

Un ensemble de dépenses publiques sont destinées aux étudiants internationaux sur une année donnée.

Les secteurs de dépense que nous incluons et évaluons dans ce décompte (incluant parfois des dépenses liées à la pandémie) sont les suivants :

- La **part de la dépense intérieure d'enseignement pour le niveau supérieur** imputable aux étudiants internationaux ;
- Le **montant annuel total des bourses du gouvernement français** pour les étudiants internationaux ;
- Le **montant des aides au logement** bénéficiant aux étudiants internationaux ;
- Les **dépenses de sécurité sociale** imputables aux étudiants internationaux ;
- Le coût de fonctionnement de **Campus France et des services diplomatiques** destinés à la promotion et à l'accompagnement de la venue d'étudiants internationaux en France.

Nous passons en revue l'évaluation de chacun de ces montants séparément dans un premier temps, afin d'aboutir à un total de dépenses rapporté à une année civile²².

• La principale ligne de dépenses concerne la dépense intérieure d'enseignement (DIE) pour le niveau supérieur²³. Le coût moyen d'un étudiant en France, international ou non, est de 11 625 euros. Nous savons que les étudiants internationaux sont davantage présents à l'université

(66%) que l'ensemble des étudiants en France. En recourant à la répartition par type d'établissement des étudiants internationaux en France et aux coûts moyens associés, nous construisons une **dépense totale de 3,1 milliards d'euros**²⁴.

Dépense moyenne et totale par type d'établissement (effectifs étudiants internationaux)²⁵

Type d'établissement	Effectifs	Coût moyen (€)	Dépense totale
Universités	202 397	10 271	2 078 819 587
Écoles d'ingénieur	14 922	10 848	161 873 856
Écoles de commerce	44 726	8 271	369 928 746
Écoles d'art et d'architecture	8 499	11 625	98 800 875
STS	4 454	14 761	65 745 494
CPGE	1 051	16 367	17 201 717
Autres	26 814	11 625	311 712 750
Total	302 863	10 249	3 104 083 025

• En moyenne annuelle sur les trois dernières années, **53 millions d'euros de bourses du gouvernement français** (budget.gouv.fr) étaient destinées à des étudiants internationaux bénéficiaires.

• **15% des bénéficiaires d'aides au logement sont étudiants**²⁶, et 10% des étudiants en France sont en mobilité internationale. Ces pourcentages pondèrent le budget total annuel des aides au logement (15 milliards d'euros), rapporté à une période de 10,8 mois de présence en France, conduisant à une dépense de **206,6 millions d'euros** pour l'ensemble des étudiants internationaux.

• Les étudiants internationaux sont inscrits au régime général de la sécurité sociale et en bénéficient. A partir d'une dépense moyenne de sécurité sociale de **907 euros annuels** (rapportés à 10,8 mois de présence) en moyenne pour la tranche d'âge des 18-24 ans, nous arrivons, sur l'ensemble des étudiants internationaux, à une dépense de **247,2 millions d'euros**.

• Enfin les frais de fonctionnement et masses salariales de Campus France ainsi que les dépenses de personnel consacrées à la diplomatie culturelle et d'influence (programme 185 du budget de l'Etat) constituent un total de **86,9 millions d'euros**.

En soustrayant l'ensemble des dépenses aux recettes, un **apport net de 1,35 milliard d'euros est mis en évidence : c'est l'impact économique direct des étudiants internationaux en France**. Une enquête sur l'apport indirect, c'est-à-dire issu des dépenses essaimant à plus long terme et de la part de connaissances et proches, pouvant être reliées au séjour d'études en France permettrait de compléter ce montant et de construire un indice d'impact global qui serait beaucoup plus important.

²² Le coefficient de 10,8 mois de présence effective sur le sol français sur une année civile complète est appliqué, comme pour les recettes, aux secteurs de dépenses respectifs.

²³ La DIE intègre les dépenses des collectivités territoriales.

²⁴ Incluant les dépenses liées à la recherche, cette ligne de dépense est ici supérieure à la dépense réellement tournée vers les étudiants internationaux. Par ailleurs, cette méthode de calcul, basée sur un calcul de dépense moyenne est probablement surestimée, les dépenses liées à la venue d'un étudiant mobile supplémentaire pouvant s'apparenter à un coût marginal.

²⁵ Données issues de RERS, 2022 ; « Les coûts des formations dans l'enseignement supérieur français : déterminants et disparités », Hamza Bennani, Gabriele Dabbaghian et Madeleine Péron, Focus n° 074-2021, Conseil d'Analyse Économique, 2021 ; « Dépense moyenne par étudiant », Newstank, 26/10/2022.

²⁶ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-09/Minima22%20Fiche%2034%20-%20Les%20aides%20au%20logement.pdf>

L'impact économique des étudiants internationaux en France : synthèse des totaux et calcul global

L'apport économique	Totaux (millions d'€)
Dépenses mensuelles des étudiants internationaux	2 835,9
Droits d'inscription	873,2
Impact économique de la visite de proche des étudiants	392,5
Impact économique pour le transport français	461,2
Frais de formations de langue française (institutions françaises)	73,1
Cotisations sociales salariés	375,4
Frais de visas, de procédure Études en France, coût du titre de séjour	34,8
Total recettes	5 046,2

Les coûts pour la France de la formation des étudiants internationaux	Totaux (millions d'€)
Bourses du gouvernement français	53,0
Dépense intérieure d'enseignement pour le supérieur (étudiants internationaux)	3 104,1
Aides au logement	206,6
Frais de fonctionnement Campus France+ Réseau diplomatique (coopération et mobilités étudiantes)	86,9
Dépenses de sécurité sociale (CSBM) pour les étudiants internationaux	247,2
Total dépenses	3 697,8

TOTAL RECETTES-DÉPENSES	1 348,1
--------------------------------	----------------

5

Rayonnement de la France

Au-delà de l'impact économique direct, l'accueil des étudiants internationaux a un **réel impact sur le rayonnement de la France**. Pour une grande majorité d'étudiants, leur séjour aura des effets positifs de plus long terme sur leur relation à la France. Les étudiants d'hier seront les ambassadeurs de demain.

Des effets directs sur les étudiants internationaux

Globalement, les effets positifs du séjour concernent entre 8 et 9 étudiants sur dix, et sont encore plus élevés dans l'enquête de 2022 par rapport aux mêmes questions posées en 2014.

Pensez-vous que votre séjour en France aura dans l'avenir un effet positif sur votre envie...

	ST oui	2022	2014	Différence
... de revenir en France pour du tourisme		88	85	+3
... de travailler avec des entreprises françaises		88	77	+11
... de travailler avec des Français		87	77	+10
... de consommer des produits alimentaires français		80	73	+7
... d'acheter des produits made in France		78	68	+10
... d'acheter des produits de luxe français		46	49	-3

Les effets sont très positifs, notamment au niveau du travail : 87% pour l'envie de travailler avec des Français (+10) et **88% de travailler avec des entreprises françaises** (+11). Au niveau de la consommation également : **80% pour consommer des produits alimentaires français** (+7) et 78% pour acheter des produits made in France (+10).

88% des étudiants internationaux déclarent que leur séjour a un effet positif sur **l'envie de revenir en France faire du tourisme**, une proportion qui était déjà très élevée en 2014 (85%).

En revanche, moins d'un étudiant sur deux pense que cela aura un effet positif sur l'envie d'acheter des produits de luxe français (46%), un chiffre en légère baisse (-3).

Des effets positifs de recommandation de la France

L'envie de recommander la France est très majoritaire, là encore davantage dans l'enquête de 2022 que dans celle de 2014

Pensez-vous que votre séjour en France aura dans l'avenir un effet positif sur votre envie de recommander la France...

	ST Oui	2022	2014	Différence
... pour des vacances		93	87	+6
... pour un séjour d'études		90	82	+8
... pour y travailler		84	66	+17
... pour y vivre		76	61	+15
... pour y investir		61	45	+16
... pour y créer une entreprise*		57	-	-

*Thématique non abordée en 2014..

Plus de 9 étudiants sur 10 recommanderaient la France **pour des vacances (93%)** ou un **séjour d'études (90%)**, des proportions déjà élevées en 2014 (respectivement 87 et 82%). On constate de très fortes hausses sur les autres items : 84% pour travailler (+18), 76% pour y vivre (+15) et 61% pour y investir (+16%).

Ainsi **les étudiants internationaux ayant séjourné en France seront les premiers prescripteurs du pays**, comme destination de travail, de tourisme, de séjour pour les études, ou bien de lieu de vie.

Le dernier rapport de l'OCDE²⁷ sur les migrations internationales indique que **les étudiants internationaux apportent une contribution économique importante** dans la plupart des pays. Ce rapport confirme également le lien direct entre séjour d'études et volonté de travailler en France, puisqu'en 2019 **les changements de statut des étudiants ont représenté 52% des admissions au titre du travail** (à titre de comparaison, devant l'Italie 46% et le Japon 37%). Il y a donc une réelle conversion parmi les **88% d'étudiants internationaux désirant travailler dans des entreprises françaises.**

Campus France s'est associé à l'Institut Kantar Public pour la construction, l'hébergement et le suivi du questionnaire qui est au coeur de cette enquête, ainsi que pour l'analyse de données.

Directrice de la publication : Donatienne Hissard, Directrice générale

Comité éditorial : Judith Azema, Béatrice Khaiat, Nabil M'silti, Thierry Valentin

Rédaction & données : Olivier Marichalar, Florentin Piron, Guillaume Tétard

Données, graphiques : Kantar Public

Couverture : Gabriela Obara

Réalisation : Rubrik C

Impression : IPP Imprimeur

Campus France : Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris

www.campusfrance.org

²⁷ Perspectives des migrations internationales 2022

En chiffres

UNE ENQUÊTE DE GRANDE AMPLEUR



Un échantillon de
9 992

étudiants internationaux ayant
séjourné en France au cours
des 3 dernières années



Représentatif des
302 863

étudiants internationaux
en France en 2021

RESSOURCES ET DÉPENSES



5 Md€

d'apport économique
des étudiants
internationaux

3,7 Md€

de dépenses
publiques

Un impact économique net de

1,35 Md€

LA PANDÉMIE DE COVID-19 A OCCASIONNÉ :

Des dépenses
supplémentaires pour

57%

des étudiants internationaux

Un impact négatif sur les
sources de revenus pour

62%

d'entre eux

RAYONNEMENT DE LA FRANCE



88%

souhaitent travailler avec
des entreprises françaises

88%

ont envie de revenir en
France pour le tourisme

90%

recommandent la France
comme destination d'études

